



Sophie Sarfati succède à Thierry Cassan à la Présidence de La Communauté de Communes.

Blars

Caniac-du-Causse

Cœur-de-Causse

Cras

Frayssinet

Ginouillac

Lauzès

Lentillac-du-Causse

Les Pechs-du-Vers

Lunegarde

Montfaucon

Nadillac

Orniac

Sabadel-Lauzès

Sénaillac-Lauzès

Séniergues

Soulomès

Suite à la démission de Thierry Cassan à la présidence de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat, Sophie Sarfati, Maire de Nadillac a été élue le 28 Juin dernier, Présidente de la CCCLM.

Dotée de plusieurs Masters et diplômée de l'EN3S, Mme Sarfati est directrice Adjointe de la Caisse de la Mutualité Sociale Agricole de Midi Pyrénées Nord.

Elue Maire de Nadillac en 2020 et Conseillère Communautaire, elle est élue Présidente de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat.

« Je présente ma candidature avec la volonté de donner un nouvel élan à notre collectivité. J'ai conscience de la responsabilité et du travail que cela va engendrer mais c'est bien collectivement que nous relèverons les défis qui nous attendent. » a lancé en introduction Mme Sarfati.

La nouvelle Présidente souhaite mettre en place une méthodologie participative hors des instances légales « pour que chaque conseiller puisse s'exprimer et que nous ayons des vrais débats de fonds ».

L'offre de service à la population est primordiale. De nombreuses compétences relèvent de la Communauté de Communes (enfance, sociale, Développement Economique, Maison de Santé, voirie...) et dès demain il faudra mobiliser l'ensemble de nos partenaires pour parvenir à proposer des services répondants aux besoins et adapter nos organisations.

Enfin, en ces temps d'inflation et de budgets restreints pour les ménages et les collectivités, les élus ont d'un commun accord baissé leurs indemnités.

Le nouveau Bureau se décompose de la façon suivante :

- **Présidente** : Sophie Sarfati, Maire de Nadillac la santé, le sport sont notamment placés sous l'autorité directe de la présidente.

- **1^{er} Vice-Président** : Michel Laverdet, 2^{ème} adjoint à Montfaucon, en charge de l'urbanisme, environnement, GEMAPI.

- **2^{ème} Vice-Président** : Thierry Merican, 1^{er} adjoint à Cœur-de-Causse, en charge des bâtiments communautaires, de la voirie.

- **3^{ème} Vice-Président** : Jean-Louis Poujade, Maire de Blars, en charge des ressources humaines et de l'attractivité économique et touristique.

- **4^{ème} Vice-Président** : Christian Pons, Maire de Soulomès, en charge des solidarités : mobilités, culture, bibliothèque, France Services, publics fragiles.

- **5^{ème} Vice-Président** : Michel Thébaud, Maire de Séniergues, en charge des finances.

- **6^{ème} Vice-Président** : Alain Marty, Maire de Les-Pechs-du-Vers, en charge de la petite enfance, enfance, référent CTG.

Contact presse : Baptiste Thelliez – responsable communication

05 62 20 38 63 – communication@cc-labastide-murat.fr

Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat

8 Grande rue du causse – Labastide-Murat

46240 Cœur-de-Causse

Contact presse : Baptiste Thelliez – responsable communication
05 62 20 38 63 – communication@cc-labastide-murat.fr

Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat

8 Grande rue du causse – Labastide-Murat

46240 Cœur-de-Causse

05 65 20 08 50 - contact@cc-labastide-murat.fr - www.cc-labastide-murat.fr